

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



Adrien Thério : les vingt-cinq ans de *Lettres québécoises*

André Vanasse

Number 100, Winter 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/37709ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Productions Valmont

ISSN

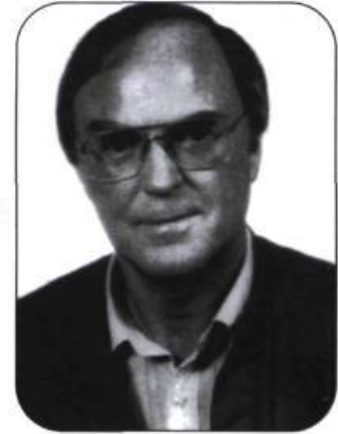
0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Vanasse, A. (2000). Adrien Thério : les vingt-cinq ans de *Lettres québécoises*. *Lettres québécoises*, (100), 8–11.



Adrien Thério : les vingt-cinq ans de *Lettres québécoises*

Entrevue avec Adrien Thério, président honoraire et fondateur de la revue de l'actualité littéraire *Lettres québécoises*.

ENTREVUE
André Vanasse

ADRIEN THÉRIO A CONNU UN PARCOURS PLUTÔT INUSITÉ si l'on considère qu'il a consacré la majeure partie de sa vie à la défense et à l'illustration de la littérature québécoise alors qu'il n'a jamais enseigné dans une institution québécoise à titre de professeur régulier. Plutôt libre penseur, Adrien Thério s'est exilé (ou a été forcé de le faire, tout comme Gérard Bessette du reste à la même époque) pour pouvoir trouver du travail.

De fait, Adrien Thério a fait ses premières armes dans l'enseignement au États-Unis vers le milieu des années cinquante. Il a débuté au Kentucky, à Bellarmine College, puis il a enseigné à l'Université de Notre-Dame, en Indiana.

Quand il a décidé de revenir au Canada en 1959, c'était pour enseigner à l'Université de Toronto. Il y est resté pendant un an, après quoi il a été engagé au Collège militaire royal de Kingston où il a professé pendant neuf ans (1960-1969). Puis il a enseigné à l'Université d'Ottawa où il a terminé sa carrière, en 1990, alors qu'il prenait sa retraite. Adrien Thério est professeur émérite de cette institution. Il est aussi membre de la Société royale du Canada.



Qu'Adrien Thério se soit intéressé de si près à la littérature québécoise relève presque du mystère. À vrai dire, tout concourait pour qu'il s'en éloigne. Cela aurait été d'autant plus naturel qu'à l'époque la plupart des intellectuels ne croyaient pas à l'autonomie des lettres

québécoises ; Gilles Marcotte, entre autres, tout autant que Georges-André Vachon étaient convaincus que notre littérature ne pouvait vivre de ses propres moyens. Elle n'était qu'une branche, plutôt fragile à leur avis, de la littérature française.

S'il n'y avait pas eu des Adrien Thério ou des Pierre Tisseyre (soit dit en passant, ce dernier fut enchanté de préfacer le premier numéro de *Livres et auteurs canadiens*), qui sait si notre littérature aurait suivi une courbe ascendante aussi impressionnante que celle qu'elle a connue jusqu'à maintenant.

Lettres québécoises veut rendre hommage à son fondateur, pionnier des lettres québécoises et figure marquante de notre institution. Cela dit, à 75 ans, Adrien Thério continue d'écrire avec une passion qui enchante

(son prochain livre sur l'affaire Guibord paraîtra cet automne). Il est loin d'avoir dit son dernier mot.

A.V. Inscrit en lettres à l'Université Laval, d'où vous est venue l'idée d'écrire votre thèse de doctorat sur le journaliste et romancier canadien Jules Fournier ? N'étiez-vous pas parmi les premiers à vous intéresser à notre patrimoine journalistique et littéraire ?

A.T. Avant de m'inscrire à l'Université Laval, en maîtrise, il a fallu que j'obtienne mon baccalauréat, ce qui n'a pas été facile. J'ai dû arrêter mes études, au séminaire de Rimouski en philo 1, parce que des examens subis en octobre de 1946 avaient révélé que j'avais la tuberculose. Je partis alors, comme plusieurs de mes copains, pour le sanatorium de Mont-Joli. J'ai fait quatre ans de sanatorium, trois à Mont-Joli, un à Sherbrooke. C'est pendant les deux dernières années de cette convalescence, si je peux m'exprimer ainsi, que j'ai d'abord suivi des cours de baccalauréat ès arts par correspondance, donnés par l'Université d'Ottawa. Il n'existait rien de la sorte dans les universités québécoises. Pour les matières plus difficiles, philosophie et mathématiques, j'ai suivi des cours d'été en 1950 à la même université. J'ai finalement eu mon B.A. en 1950, grâce à l'Université d'Ottawa. Je me suis alors inscrit à l'Université Laval en maîtrise et j'ai obtenu mon diplôme en mai 1951. Je me suis aussitôt inscrit au doctorat. Je ne pouvais me permettre de faire des recherches pendant de longues années parce que mes moyens étaient très restreints. J'avais proposé à mon directeur de thèse, Luc Lacourcière, de faire un travail sur Olivar Asselin. C'est alors qu'il m'a suggéré de me tourner plutôt vers Jules Fournier : je pourrais m'en tirer plus facilement puisque sa mort à 33 ans avait mis une fin abrupte à sa carrière. Et selon lui, il écrivait mieux qu'Asselin.

Mais je n'étais pas le premier à m'intéresser à notre journalisme. Marcel Trudel avait étudié l'influence de Voltaire au Canada et obtenu son doctorat en 1945. Léopold Lamontagne avait obtenu un Ph. D. de l'Université d'Ottawa avec une thèse sur Buies en 1949. C'était quand même une idée nouvelle, à cette époque, que de préparer un Ph. D., puisqu'il n'y avait pas d'ouverture pour l'enseignement de la littérature



ni dans nos collèges ni dans nos universités. Les étudiants en lettres étaient très peu nombreux et, en général, il s'agissait de religieux ou de religieuses qui préparaient des licences pour enseigner soit le français, soit l'anglais, le grec ou le latin dans leurs institutions. Il y avait autant de professeurs religieux que laïques à la faculté des lettres.

Après avoir obtenu mon doctorat, j'ai dû m'exiler aux États-Unis, comme vous venez de le mentionner. Je suis revenu au pays en 1959 en passant d'abord par Toronto. L'année suivante, Léopold Lamontagne m'invitait au Département de français du Collège militaire royal de Kingston. J'y suis resté neuf ans, avant d'entreprendre une nouvelle carrière à l'Université d'Ottawa.



A.V. Quand vous avez décidé de fonder la revue annuelle Livres et auteurs canadiens en 1961, vous étiez professeur au Collège militaire de Kingston, en Ontario. N'était-ce pas une décision audacieuse que de vous lancer dans une telle aventure à une époque où la culture québécoise était plutôt méprisée par l'intelligentsia anglo-canadienne ? Comment votre décision a-t-elle été perçue à l'époque par les autorités militaires ?

A.T. Je m'intéressais à la littérature québécoise depuis longtemps et je trouvais que, d'une année à l'autre, d'excellents écrivains publiaient des livres qui disparaissaient très vite de la circulation. J'ai donc eu l'idée de faire une sorte de panorama annuel de la littérature canadienne-française. Il s'agissait de contacter les éditeurs, d'obtenir les livres publiés pendant l'année, de trouver des directeurs de sections qui, eux, trouveraient des critiques. Tout cela a été assez facile. J'avais un peu d'argent en banque et je croyais que le nouveau Conseil des Arts du Canada me viendrait en aide.

Les autorités du Collège militaire ne m'ont même pas questionné à ce sujet. En fait, mon doyen, George Stanley, un éminent historien canadien-anglais et qui parlait français (il a publié un livre sur Riel qui a été traduit en français), m'a beaucoup encouragé dans ce travail. Je ne dirais pas que la culture québécoise était méprisée par l'intelligentsia anglophone. On commençait vraiment à s'y intéresser. Au RMC, je remplaçais Gérard Bessette qui s'en allait enseigner la littérature canadienne-française à l'Université Queen's.

A.V. Une chose frappe quand on relit Livres et auteurs canadiens 1961 : sur les vingt-six romans publiés cette année-là, plus de la moitié l'ont été par des auteurs qui ont passé l'épreuve du temps. Ce sont Gérard Bessette, Monique Bosco, Robert Charbonneau, Adrienne Cboquette, Jean Filiatrault, Jean-Louis Gagnon, Diane Giguère, Marcel Godin, Jean Hamelin, Claude Jasmin, Suzanne Paradis, Gabrielle Roy, Yves Thériault et Adrien Thério. On pourrait même ajouter, sans forcer la note, les noms de Cécile Chabot et de Paule Saint-Onge (plus connus en littérature jeunesse) de même que ceux de René Ouvrard et de Paul Michaud. Dix-huit auteurs sur vingt-six, c'est considérable ne trouvez-vous pas, si l'on considère qu'aujourd'hui

d'hui la grande majorité des romanciers sombrent dans l'oubli trois mois après la publication de leur roman ?

Croyez-vous que les auteurs de l'époque étaient plus favorisés que de nos jours et que leur sort était plus enviable que le nôtre aujourd'hui ?

A.T. Je constate que vous avez étudié de près *Livres et auteurs canadiens 1961*, publié évidemment en 1962. Si j'ai fondé cette revue, en 1961, c'est justement parce que je trouvais que nous avions d'excellents écrivains mais qu'il n'existait aucune publication pour leur rendre justice. Tous ces écrivains travaillaient dans la pénombre. Les bourses étaient rares sinon inexistantes. Il me semble que la vocation d'écrivain est plus rentable aujourd'hui dans le sens qu'il y a un encadrement de nos jours qui n'existait pas à cette époque.

A.V. Assez tôt, vous avez fait appel à des jeunes pour collaborer à Livres et auteurs canadiens (revue qui est devenue, en 1969, Livres et auteurs québécois). Vous leur avez fait totalement confiance (j'en sais quelque chose puisque j'ai été l'un de ceux-là). Ce choix était-il délibéré ? Aviez-vous l'impression de mettre au monde des critiques littéraires qui, pour un nombre important d'entre eux, sont dans les faits devenus les maîtres à penser de nos lettres québécoises ?

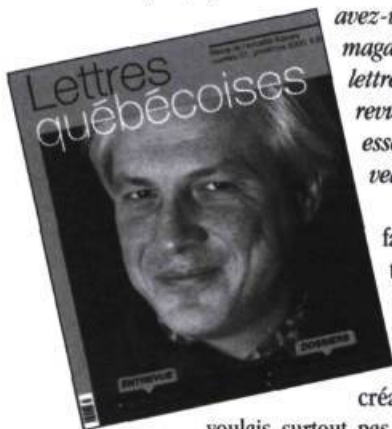


A.T. Difficile de répondre à cette question. Mes souvenirs sont loins. Mais j'étais assez jeune moi-même et je suppose que j'ai invité comme collaborateurs des gens dont j'avais déjà lu des articles et en qui j'avais confiance. Ces critiques ou nouveaux critiques n'étaient pas rémunérés et, pourtant, j'ai rarement essuyé des refus. Au contraire, tous les professeurs de lettres du temps étaient heureux, semble-t-il, de prendre part à ce nouvel essai de revue littéraire.

A.V. Qu'est-ce qui vous a incité à céder la revue Livres et auteurs québécois à l'Université Laval en 1973 ? Était-ce la fatigue, le dépit, le sentiment que le maintien d'une telle revue était devenu insoutenable compte tenu de la progression fulgurante de la production littéraire québécoise ?

A.T. Le passage de *Livres et auteurs québécois* (le mot québécois s'est imposé tout naturellement pour le numéro 1969) au Département des lettres de l'Université Laval s'est produit au bon moment et s'est fait tout en douceur. Je connaissais Michel Tétu, professeur de lettres à l'Université Laval et qui était aussi un de mes collaborateurs. Je crois que c'est lui qui a patronné l'affaire. D'autre part, les numéros annuels grossissaient à vue d'œil. J'avais d'excellents directeurs de sections, mais le travail devenait trop lourd pour le patron. Et même si le passage à l'Université Laval ne s'était pas produit, je n'aurais pu publier le numéro 1973, parce que j'ai dû entrer à l'hôpital en septembre 1973 pour une délicate opération à l'estomac. En principe, je devais revenir chez moi après une dizaine de jours. Mais il y eut des complications. Je suis resté presque deux mois à l'hôpital et j'ai eu de la chance de m'en sortir. J'ai

dû me reposer plusieurs mois. Je n'aurais donc pas pu préparer le numéro 1973. Michel Tétu est arrivé au bon moment pour permettre à *Livres et auteurs...* de continuer sans que rien n'y paraisse.



A.V. Pourquoi, après vous être délesté de votre revue annuelle, avez-vous décidé de produire un magazine trimestriel consacré aux lettres québécoises. Entre les deux revues, y avait-il une différence essentielle qui justifiait ce nouveau départ ?

A.T. Je croyais alors qu'il fallait faire un bilan annuel de la littérature québécoise et je le crois encore même si l'Université Laval a discontinué ce bilan après le numéro 1983. En créant *Lettres québécoises*, je ne voulais surtout pas couper l'herbe sous le pied à *Livres et auteurs...* Je voulais faire une revue de l'actualité littéraire comme on en trouve dans tous les pays civilisés. Et je croyais qu'avec l'expérience que j'avais ce serait assez facile et que le Conseil des Arts du Canada me viendrait en aide assez vite : à l'origine, on publierait quatre fois par année, puis ce serait à tous les deux mois, enfin dix fois par année. C'étaient de beaux rêves.

A.V. Lettres québécoises a connu des débuts infiniment plus difficiles que Livres et auteurs... Entre autres (et surtout) à cause des subventions gouvernementales qui ont tardé à venir. Vous et moi savons que la revue a failli mourir, faute de fonds pour lui permettre de prendre le dessus. Avec le recul des ans, êtes-vous toujours convaincu qu'il y a eu maladresse à son sujet, pire qu'il y a eu complot pour la faire disparaître ?

A.T. Je crois que vous en savez autant que moi à ce sujet puisque vous étiez alors l'assistant du directeur. Pourquoi a-t-on attendu trois ans au Conseil des Arts d'Ottawa avant de nous donner une subvention de 10 000 \$?



Évidemment, la revue aurait pu être mieux présentée. Mais cela aurait coûté beaucoup plus cher. Si on s'était entêté une année de plus au Conseil des Arts, j'aurais dû fermer les portes de la revue car il me restait très peu d'argent en banque.

Mais avant la subvention d'Ottawa, nous en avions eu une aussi de Québec. C'est peut-être à ce moment-là, à Ottawa, qu'on s'est dit que la revue ne disparaîtrait pas et qu'il valait mieux cesser leur boycottage. Je reste toujours persuadé que le Conseil des Arts d'Ottawa, en refusant de subventionner *Lettres québécoises* pendant trois ans, et en refusant par la suite d'augmenter cette subvention pendant trois autres années, souhaitait la mort de la revue. Et si on voulait la mort de la revue,

c'est qu'on avait autre chose derrière la tête. Quoi ? Le saura-t-on jamais ?

A.V. Heureusement que Lettres québécoises ne vous a pas apporté que des soucis. Très vite, elle est devenue un must pour les écrivains. Figurer en première page de cette revue, c'est en quelque sorte connaître la consécration. Quels sont les plus beaux souvenirs que vous en gardez, les moments les plus précieux ?

A.T. D'une façon générale, j'ai eu du plaisir à faire *Lettres québécoises* parce que j'ai eu des chroniqueurs qui faisaient bien leur travail et qu'avec les années la qualité des critiques s'est beaucoup améliorée. On était à l'affût des bons livres et il était facile de trouver des gens pour en rendre compte d'une façon intelligente. Ces collaborateurs ne travaillaient pas pour l'argent car ils ne recevaient que 7 \$ la page, à l'origine. Les abonnements augmentant, il était temps d'ouvrir un bureau. Et il fallait, même si je travaillais à Ottawa, que ce soit à Montréal. C'est vous, André Vanasse, qui m'a suggéré de pressentir Gaëtan Lévesque comme secrétaire. Il a accepté. Il a abattu un boulot extraordinaire tout le temps que j'ai été directeur de la revue.



A.V. Vingt-cinq ans d'existence pour une revue, c'est énorme. Pourtant, Lettres québécoises n'est pas la seule à tenir le cap sans faillir. On pense à Liberté, aux Écrits, à Vie des arts, à Possibles, pour ne nommer que les principales. Autrefois, les revues mouraient vite de leur belle mort, c'était dans l'ordre des choses. Aujourd'hui, elles perdurent. Pourquoi, selon vous, en est-il ainsi ? Est-ce bon signe ?

A.T. « Autrefois, comme vous dites, les revues mouraient de leur belle mort, c'était dans l'ordre des choses. » Vous avez raison. Aujourd'hui, les pouvoirs publics reconnaissent qu'ils doivent, dans un petit pays, venir en aide à tous ces efforts qu'on fait dans le domaine de la création. Il me semble, est-ce une idée que je me fais (?), qu'ils sont trop exigeants. Ils veulent un beau produit fini. Qui se compare à celui des grands pays. Je suis souvent surpris de voir la présentation de certains magazines québécois. Je me dis que cela doit coûter très cher. Je dois être un peu jaloux de ce qui se fait aujourd'hui dans ce domaine-là.

A.V. Depuis dix ans, vous avez pour ainsi dire quitté votre fonction d'animateur littéraire sans pour autant cesser vos collaborations à Lettres québécoises. Cependant, vous êtes toujours à l'affût des nouveautés. Comment percevez-vous la production littéraire actuelle par rapport à celle des débuts de Lettres québécoises ?

A.T. Il n'y a pas de comparaison possible entre la production littéraire actuelle (je ne parle pas de la valeur des écrivains) et celle d'il y a 25 ans. Aujourd'hui, le Québec est un petit pays mais qui compte des milliers d'écrivains pour qui c'est une chose normale d'écrire et de publier. Comme dans les grands pays. Ce n'était pas le cas il y a une trentaine d'années. J'aurais beaucoup de difficultés à diriger cette revue aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle je l'ai mise dans d'autres mains.

A.V. *Au cours de votre longue carrière, vous avez signé plus d'une quinzaine de romans, fait paraître des anthologies, des essais, du théâtre en plus d'avoir créé de toutes pièces deux revues littéraires. Avec le recul, comment jugez-vous votre travail ? Avez-vous le sentiment du devoir accompli ?*

A.T. Si je considère que je viens de l'arrière-pays, d'une famille dont le père ne savait ni lire ni écrire mais qui appréciait les gens instruits et qui n'a pas fait obstacle à mes études, je crois que j'ai, en effet, accompli un bon travail. Ce n'est pas à moi de juger de mes productions romanesques ou autres.

A.V. *De tous les genres que vous avez pratiqués, le genre romanesque est celui auquel vous avez consacré le plus de temps. Parmi les romans que vous avez publiés, quels sont ceux dont vous êtes le plus fier ?*

A.T. Je suis fier de *La colère du père*, une histoire que je n'ai pas vécue, qui est cependant arrivée au Chemin Taché avant que je n'y mette les pieds. J'ai aussi raconté mon enfance dans *Marie-Ève ! Marie-Ève !* mais je crois que tout cela a passé pour de la fiction. Ma famille était pauvre, or il y en avait de bien plus pauvres que nous. Il n'y avait pas de « secours direct » dans ce temps-là. Et j'ai croqué plusieurs scènes sur le vif. Je n'ai pas été tendre pour le curé de la paroisse. Sans regret d'ailleurs.

A.V. *Dernière question (j'espère que vous n'êtes pas superstitieux !) : depuis quelques années, vous consacrez une bonne partie de votre temps à faire des recherches sur le XIX^e siècle. Vous vous êtes penché en particulier sur les ultramontains (M^{gr} Bourget) et les libéraux (Dessaulles, entre autres). Pourquoi cet engouement pour les questions concernant l'Église et l'État ? Cette recherche sur l'autocratie religieuse, n'est-ce pas une manière de renouer avec votre passé ?*

A.T. Je fais des recherches sur l'ultramontanisme et le libéralisme au XIX^e siècle depuis longtemps. Depuis que mon directeur de Département au Collège militaire m'a demandé de préparer un cours de civilisation canadienne-française pour les élèves les plus avancés de l'institution. J'ai vite compris qu'il fallait placer la religion comme fondement de cette civilisation. Et cette religion, après la cession, elle nous venait d'Ignace Bourget, disciple de Grégoire XVI et de Pie IX. Il a fait venir des dizaines de communautés d'Europe qui, de son diocèse, ont passé dans d'autres, au fil des années. Mais en face de Bourget, il y avait les libéraux de l'Institut canadien où se retrouvait l'élite intellectuelle du temps. Bourget voulait l'obéissance sans murmure. Les gens de l'Institut défendaient les libertés fondamentales, liberté de conscience d'abord, liberté de la presse, liberté d'opinion ainsi que la démocratie, toutes condamnées par les encycliques de Grégoire XVI et de Pie IX. Ce fut un beau duel. On a réussi à détruire l'Institut canadien et Louis-Antoine Dessaulles, le plus en vue de ses membres, a eu l'honneur de voir deux de ses *Lectures* mises à l'Index.

Pourquoi est-ce que je m'intéresse à l'Église et à l'État au XIX^e siècle ? Parce que nous avons tous été marqués par cet ultramontanisme révoltant et que nous en avons tous souffert beaucoup plus que nous ne l'imaginons. Le livre que je publierai bientôt sur l'Institut canadien et l'affaire Guibord, intitulé *Joseph Guibord, victime expiatoire de l'évêque Bourget*, est en fait un hommage que je veux rendre à Louis-

Antoine Dessaulles, le plus grand défenseur de la démocratie et des libertés au XIX^e siècle. Même si Yvan Lamonde lui a consacré une excellente biographie, il y a quelques années, il reste qu'il est encore très peu connu, même chez nos universitaires. Le ferai-je sortir de l'ombre ? Je ne me fais pas d'illusions ! On ne peut sortir la religion de la civilisation canadienne-française, au moins jusqu'à 1960, religion mal comprise et qui ne mérite même pas de s'appeler chrétienne ! C'est tout dire !

BIBLIOGRAPHIE D'ADRIEN THÉRIO

Les brèves années, roman, Montréal, Fides, 1953.
Jules Fournier. Journaliste de combat, étude, Montréal, Fides, 1955.
Contes des belles saisons, roman jeunesse, Montréal, Beauchemin, 1958.
La soif et le mirage, roman, Montréal, CLF, 1960.
Flamberge au vent, roman jeunesse, Montréal, Beauchemin, 1961.
Mes beaux meurtres, nouvelles, Montréal, CLF, 1961 ; 1973.
Le journal d'un chien, roman jeunesse, Montréal, l'Homme, 1962.
Le printemps qui pleure, roman, Montréal, l'Homme, 1962.
Un Yankee au Canada, traduction du livre de Henry David Thoreau, *A Yankee in Canada*, Montréal, l'Homme, 1962 ; réédition sous le titre *Un Yankee au Québec*, Montréal, Stanké, 1996.
Ceux du Chemin Taché, contes, Montréal, l'Homme, 1963 ; Jumonville, 1974.
Mon encrier de Jules Fournier, anthologie, Montréal, Fides, 1964.
Les renégats, pièce en trois actes et cinq tableaux, Montréal, Jumonville, 1964.
Conteurs canadiens-français. Époque contemporaine, Montréal, Déom, 1965 ; réédition augmentée, 1970, 1973, 1976 ; XYZ/Typo, 1995 ; XYZ éditeur, coll. « Romanichels poche », 1998.
Le mors aux flancs, roman, Montréal, Jumonville, 1965.
Jules Fournier, étude, Montréal, Fides, 1967.
L'humour au Canada français, anthologie, Montréal, CLF, 1968.
Soliloque en hommage à une femme, roman, Montréal, CLF, 1968.
Témoins du monde français, anthologie, éditeur avec James F. Burks, illustrations de James Phillips, New York, Appleton-Century-Crofts, 1968 ; Irvington Publishers, 1978.
Un païen chez les pingouins, récit, Montréal, CLF, 1970.
Les fous d'amour, roman, Montréal, Jumonville, 1973.
La colère du père, récit, Montréal, Jumonville, 1974 ; Trois-Pistoles, 1995.
Des choses à dire. Journal littéraire 1973-1974, Montréal, Jumonville, 1975 (épuisé).
Ignace Bourget. Écrivain, avec la collaboration de Donald Smith et Patrick Imbert, Montréal, Jumonville, 1975.
La tête en fête, histoires étranges, Montréal, Jumonville, 1975.
C'est ici que le monde a commencé, récit-reportage, Montréal, Jumonville, 1978.
Le roi d'Aragon ou Le procès des possédants, drame en deux actes, Montréal, Jumonville, 1979.
Marie-Ève ! Marie-Ève ! roman, Montréal, Québec Amérique, 1983.
Conteurs québécois 1900-1940, anthologie, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1987.
Un siècle de collusion entre le clergé et le gouvernement britannique. Anthologie des mandements des évêques (1760-1867), Montréal, XYZ éditeur, coll. « Documents », 1999.
Joseph Guibord, victime expiatoire de l'évêque Bourget, Montréal, XYZ éditeur, coll. « Documents », à paraître.

